

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	2026	Envoyé en préfecture le 30/04/2026
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	04	Reçu en préfecture le 30/04/2026
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	049	Publié le 30/04/2026
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	7.1.2	ID : 032-213202088-20260423-2026AVR23_136-DE Finances locales Décisions budgétaires Délibérations afférentes aux actes budgétaires (budget primitif)

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

14

Séance Publique ordinaire du **23 avril 2026**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 10 avril 2026, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Julien PELLICER, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, MM. Pascal ANDRADA, Omar ARMEL, Mme Françoise ARMENGOL, MM. Xavier BALLENGHIEN, Philippe BATTISTON, Mmes Françoise BERNARD-SIRAT, Sylvie COUDERC, Joya DABOS, MM. Loïc DE LARTIGUE, Jean-Yves DELACOSTE, Nicolas EHRHART, Adrien FORET, Mmes Marie GAURAN, Marie-Hélène LAGARDERE, MM. Laurent LAMEILLE, Bernard LERICHE, Mmes Véronique LÜHMANN, Patricia MARROCQ, M. José-Louis PEREIRA, Mmes Émilie PICAMILH, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON, Mme Fabienne WEIDMANN ;

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

M. Marc DUGROS
Mme Pascale RIVIERE

Ont donné procuration :

M. Marc DUGROS à Mme Sylvie COUDERC
Mme Pascale RIVIERE à M. Pascal ANDRADA

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Bernard LERICHE

**Objet : Lotissement communal « Le Couloumé Vert »
Budget annexe - Budget Primitif 2026**

RAPPORTEUR : Omar ARMEL, Adjoint au Maire chargé des finances

Monsieur l'adjoint au maire soumet à l'examen de l'assemblée le Budget Primitif 2026 du Budget Annexe du lotissement communal « Le Couloumé Vert ».

Il s'agit cette année, l'ensemble des terrains ayant été vendu, de passer les écritures nécessaires à la clôture de ce budget.

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 223 098,01 €

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
 Reçu en préfecture le 30/04/2026
 Publié le 30/04/2026
 ID : 032-213202088-20260423-2026AVR23_136-DE



Fonctionnement

Dépenses	BP 2025	BP 2026
011 - Charges à caractère général	10 000,00	-
6015 - Terrains à aménager	0,00	0,00
6045 - Achats études , prestations de services	0,00	0,00
605 - Achats de matériel, équipements et travaux	10 000,00	0,00
023 - Virement à la section d'investissement	-	-
023 - Virement à la section d'investissement		0
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	210 000,00	223 098,01
7133 - Variation des encours biens	210 000,00	0,00
71355 - Variation stocks terrains	0,00	223 098,01
Total	220 000,00	223 098,01

Recettes	BP 2025	BP 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté		106 036,09
70 - Ventés de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	220 000,00	-
7015 - Vente terrains aménagés	220 000,00	0,00
77 - Produits exceptionnels	-	-
774 - Subventions exceptionnelles	0,00	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	117 061,92
7133 - Variation des encours biens		0,00
71355 - Variation stocks terrains	0,00	117 061,92
Total	220 000,00	223 098,01

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 340 159,93 €.

Investissement	BP 2025	BP 2026
Dépenses		
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	340 159,93	223 098,01
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	340 159,93	223 098,01
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	-	117 061,92
3355 - Travaux		
3555 - Terrains aménagés		117 061,92
Total	340 159,93	340 159,93

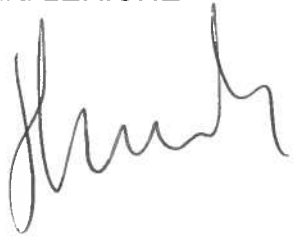
Recettes	BP 2025	BP 2026
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	210 000,00	223 098,01
3555 - Terrains aménagés	210 000,00	223 098,01
16 - Emprunts et dettes	130 159,93	117 061,92
1641 - Emprunts	130 159,93	-
168748 - Autres dettes	-	117 061,92
Total	340 159,93	340 159,93

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'approuver le budget primitif 2026 du lotissement, tel qu'il est détaillé dans la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Bernard LERICHE



Le Maire,
Julien PELLICER



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 30 AVR. 2026 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 30 AVR. 2026